MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Somme

Commune : NAMPS-MAISNIL

Autres communes :

R500

Appellation : Château de Namps au Mont

Monument(s)

Appellation : Château de Namps au Mont

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 26/12/1976

Étendue de la protection : Façades et toitures ; hall d'entrée ; la fontaine en marbre située au pied de l'escalier Ouest ; la cuisine avec le four à pain et dallage de pierre et les pièces suivantes avec leur décor : au rez de chaussée : le grand salon, la salle à manger et la chambre au midi ; au premier étage : la chambre au Nord (à l'exclusion des cheminées modernes avec leurs trumeaux situées dans le grand salon, la chambre au midi et la chambre au Nord) (cad. B 83) : inscription par arrêté du 26 décembre 1976

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.